

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026**

N°DCM-2026-022

OBJET :

**INSTITUTIONS ET VIE
POLITIQUE**

**Désignation des représentants
et référents**

OMC, OMS, SIEA, Dombes
Tourisme, Comité de Jumelage
Wächtersbach, SCOT de la
Dombes, EHPAD La Montagne,
conseils d'écoles, Centre social La
Passerelle, correspondant
Défense, SDIS de l'Ain, CNAS,
Association le Manon, SEMCODA

Membres en exercice : 29
Membres présents : 28
Membres votants : 29

L'an deux mille vingt-six le trente mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 24 mars 2026, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - Mme BIAJOUX - M. PERREAULT - Mme ROBIN -
M. MORIN - Mme BAS-DESFARGES - M. LEDUC - M. MARTINON -
Mme SOUPE - M. JACQUARD - Mme PAGET - M. CURNILLON -
Mme BROCHARD - Mme DESCOMBES - M. DI CARLO -
Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET - M. DECOMBLE -
M. TASPINAR - M. DUPUPET - Mme PERNIN - M. PESCARMONA -
Mme BRUNEL - Mme MARIN - M. GADENNE - M. BEJA -
Mme CHEVALIER.

Absente ayant donné un pouvoir : Mme MERLIN représentée par Mme ROBIN.

Absent : néant.

Madame Fabienne BAS-DESFARGES est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'après le renouvellement général des conseillers municipaux et de l'exécutif, il appartient au Conseil Municipal de désigner les représentants et référents de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne dans les différents organismes et établissements, pour la durée du mandat ;

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (29 voix pour), :

APPROUVE la désignation des représentants et référents communaux dans les différents organismes et établissements, pour la durée du mandat, comme suit :



Office Municipal de la Culture

Monsieur le Maire, Président de droit.

Madame la Vice-Présidente de l'OMC : **Annie ROBIN.**

6 Conseiller(e)s	
Dimitri DECOMBLES	Pierre GINDRE
Gilles MARTINON	Magalie MERLIN
Anicette PAGET	Xavier GADENNE



Office Municipal des Sports

Monsieur le Maire, Président de droit

Monsieur le Vice-Président de l'OMS : **Thierry MORIN.**

6 Représentant(e)s	
Sylvie BIAJOUX	Huguette BROCHARD
Dimitri DECOMBLES	Magalie MERLIN
Mustapha TASPINAR	Didier PESCARMONA

Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain - SIEA

3 Titulaires	5 Suppléant(e)s
Stéphane LEDUC	Fabienne BAS-DESFARGES
Gilles MARTINON	Sylvie BIAJOUX
Patrick MATHIAS	Magalie MERLIN
	Thierry MORIN
	Mustafa TASPINAR

Conseil d'Administration de la SPL Dombes Tourisme

1 Titulaire	1 Suppléant(e)
Fabienne BAS-DESFARGES	Giacinto DI CARLO

Comité de Jumelage avec la Ville de Wächtersbach

2 Délégué(e)s	
Pascal CURNILLON	Gilles MARTINON

Syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale de la Dombes - SCOT

1 Titulaire	1 Suppléant(e)
Patrick MATHIAS	Stéphane LEDUC

Conseil d'Administration de l'EHPAD La Montagne de Châtillon-sur-Chalaronne

Monsieur le Maire, Président de droit.

2 Conseiller(e)s	
Sylvie BIAJOUX	Annie ROBIN

Conseil d'école élémentaire

Monsieur le Maire ou l'Adjointe aux affaires scolaires d'office.

1 Conseiller(e)
Bénédicte DESCOMBES

Conseil d'école maternelle

Monsieur le Maire ou l'Adjointe aux affaires scolaires d'office.

2 Délégué(e)s	
Bénédicte DESCOMBES	Mustafa TASPINAR

Conseil d'Administration du Centre social La Passerelle

2 Titulaires	1 Suppléant(e)
Sylvie BIAJOUX	Stéphane LEDUC
Annie ROBIN	

Correspondant « Défense »

1 Délégué(e)
Philippe PERREAULT

Centre de Secours et d'Incendie / SDIS de l'Ain

1 Délégué(e)
Philippe PERREAULT

CNAS

1 Elu(e)	1 Agent(e)
Philippe PERREAULT	Delphine RIUS (Responsable RH)

Association du Manon

1 Délégué(e)
Sylvie BIAJOUX

... / ...

SEMCODA

1 Délégué(e)

Patrick MATHIAS

Ainsi délibéré le 30 mars 2026

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Secrétaire de séance
Fabienne BAS-DESFARGES

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification

Le : 09 AVR. 2026

Et dépôt en Préfecture

Le : 09 AVR. 2026

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.